A CROIX

La procession dans le parc de M. Prouvost-Dehau. Fâcheux incident. — Un reposoir qui flambe

La manifestation religieuse qui chaque année se déroule dans le superbe parc de la propriété de M. Prouvost-Dehau, avait été préparée cette fois encore avec beaucoup de zèle. Dans un cadre merveilleux de verdure, deux reposoirs tout ruisselants de fleurs et de lumières se dressaient, parés de tentures et de bouquets d'or, les pelouses étaient leur richesse printanière, mille oriflammes multicolores flottaient aux branches, jalonnant l'itinéraire de la procession, le soleil étincelait dans un ciel sans nuage, la foule était nombreuse et recueillie : tout annonçait une incomparable fête. Malheureusement la première heure fut troublée par un fâcheux accident et il faut encore se féliciter qu'il se soit produit avant la cérémonie finale, car alors il aurait certainement provoqué dans la foule une panique irrésistible et peut-être fait des victimes.

Le grand reposoir en feu !

La procession allait se mettre en marche ; le groupe important des adorateurs du Saint-Sacrement était rangé à la porte du salon d'où devait sortir le prêtre avec l'ostensoir. Déjà les groupes costumés, les confréries, les sociétés et maîtrises occupaient leur place le long des allées, prêts à se mettre en marche. Soudain des exclamations, des cris retentissent, tous les regards se tournent vers le reposoir principal élevé au milieu du parc, d'où s'échappent des flots de fumée avec des langues de flamme.

Une des tentures qui recouvrent la charpente avait été poussée par le vent jusqu'à la flamme d'une bougie et en un clin d'œil tout l'échafaudage et son décor flambaient. Cela avait été si rapide que personne n'aurait pu empêcher l'incendie. Cependant aucune frayeur ne se manifesta dans la foule massée près du reposoir. Avec le plus grand sang froid et même une certaine ténérité les hommes les plus rapprochés, poussés par un même mouvement escaladèrent les degrés de l'autel, enlevèrent les bustes, les fleurs, les statues, arrachèrent les tentures et les tapis.

Grâce à la promptitude de ces secours, tout le matériel ornemental fut à peu près sauvé des flammes. En cinq minutes il ne restait que la carcasse en bois, fumante à certaines places ; le feu n'avait consumé que les légères tentures placées au-dessus de l'autel jusqu'à l'extrémité de la croix qui le dominait, une toile d'emballage clouée sur l'estrade et au cours du sauvetage quelques pots de fleurs s'étaient brisés. Les dernières flammes furent éteintes à l'aide de quelques seaux d'eau.

Parmi les personnes qui ont montré le plus grand empressement à éteindre l'incendie, il faut citer M. l'abbé Debout, vicaire à Saint-Martin, dont la main gauche est légèrement brûlée, les jeunes gens de la société de gymnastique *Les Alpins*, du patronage Léon XIII. L'un de ceux-ci, nommé J.-B. Liétart, a été pris de malaise ; il avait montré un très grand zèle à escalader l'estrade en feu et quelques instants plus tard il sonnait du clairon avec enthousiasme. On le vit tout à coup fléchir et s'affaisser en se tordant de douleur ; il s'était fait un double effort dans le côté. Ses camarades l'emportèrent hors des rangs, le déposèrent sur le gazon et le massèrent vigoureusement. Au bout d'un quart d'heure, le jeune alpin était remis de son indisposition.

La procession

Ces incidents avaient quelque peu retardé la mise en marche de la procession. Il était quatre heures et demie lorsque M. l'abbé Declerck, parvenu sous le dais au pied du reposoir incendié, s'arrêta pour adresser à la multitude une chaude et émouvante allocution de circonstance.

Après quoi, le cortège se mit en mouvement. La *Fanfare du Crêchet* ouvrait la marche, suivie des Alpins en armes, des clairons et des pupilles. Puis venaient les élèves des écoles libres, les diverses sections des patronages Saint-Martin et Léon XIII, les confréries, les associations, les maîtrises. Autour des bannières et des statues évoluaient des groupes charmants et gracieux : bambins costumés, fillettes habillées de blanc, personnages allégoriques, etc... La *Grande Harmonie* fermait le cortège.

Tout le long de l'itinéraire, sur la bordure des pelouses, les fidèles s'étaient échelonnés pour admirer les pieuses et touchantes théories et s'incliner avec respect au passage du Saint-Sacrement.

La bénédiction a été donnée en grande pompe au second reposoir élevé au fond du parc du côté droit.

La sortie s'est effectuée sans incident.

A WASQUEHAL

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu à l'intérieur de l'église. Une foule nombreuse y assistait.

A FLERS-BRETEUX

Le pieux cortège du Saint-Sacrement s'est déroulé suivant la coutume à travers les rues du hameau. Le sol avait été jonché de verdure et de fleurs.

DANS LE CANTON DE LANNOY

De même que les années précédentes, la Fête-Dieu a été célébrée dimanche en grande pompe dans toutes les communes du canton de Lannoy. Dès le matin, les habitations avaient été pavoisées et les rues jonchées de verdure et de fleurs.

A l'issue de la grand'messe, la procession du Saint-Sacrement s'est, suivant la tradition, déroulée magnifique au milieu du recueillement des fidèles.

DANS LE CANTON DE CYSOING

La Fête-Dieu a été célébrée cette année dans le canton de Cysoing avec beaucoup d'éclat. Dans toutes les communes, à l'issue des offices, de superbes processions se sont déroulées à travers les rues gracieusement décorées. Les Musiques municipales, harmonies ou fanfares ont fait entendre sur le parcours les meilleurs morceaux de leur répertoire.

A MOUVAUX

La procession traditionnelle a eu lieu à l'issue de la grand'messe dans les deux paroisses. Un groupe de l'église du Sacré-Cœur avec bannière s'était rendu à l'église Saint-Germain. La Musique municipale a exécuté pendant l'office et prêta son concours au cortège qui s'est déroulé dans les rues Jeanne d'Arc et de Lille, avec l'arrêt accoutumé à la chapelle des malades.

A Saint-François d'Assises, une société musicale de Tourcoing est venue rehausser la cérémonie. Comme de coutume, un superbe reposoir avait été élevé à la ferme Cornille. Les deux processions se sont passées sans le moindre incident.

A MARCQ-EN-BARŒUL

La Fête-Dieu a été célébrée avec la pompe et l'éclat accoutumés. Nous avons remarqué dans le cortège l'Harmonie municipale et un groupe important d'élèves du Collège en uniforme. Trois reposoirs avaient été érigés : le premier rue du Lazaro, le second rue de Lille, et le troisième Grand'Place. Sur le passage du St-Sacrement la foule s'inclinait respectueusement ; beaucoup même s'agenouillaient. Il n'y a eu aucune note discordante sur tout le parcours.

A WERVICQ-FRANCE

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu après les vêpres, tandis que dans les autres paroisses elle a eu lieu après la grand'messe. La société musicale de trompette marchait en tête du cortège. Des reposoirs avaient été dressés en face de la rue de Bousbecque et rue de France. Un salut chanté à l'église après la procession, a terminé la cérémonie.

A COMINES-FRANCE

On avait, dimanche, arboré aux maisons beaucoup de drapeaux et de bannières. Un cortège gracieusement composé s'est déroulé dans les rues entre une double haie de curieux. La société de musique « La Philharmonique » et la société de gymnastique « La Jeune Garde » avec tambours et clairons y figuraient. On avait établi un reposoir rue de la République, en face de la rue Neuve et un autre à la jonction des rues de Quesnoy et Gambetta.

Ces reposoirs étaient très bien ornés. Un groupe de jeunes enfants jetait des fleurs sous les pas du prêtre portant le Saint-Sacrement. Aucun incident n'a marqué cette manifestation toute pacifique.

A PARIS

Paris, 17 juin. — Comme les années précédentes, la procession traditionnelle de la Fête-Dieu a eu lieu autour des églises partout où la disposition des lieux et l'existence d'une double enceinte le permettent sans provoquer d'incident.

A la Madeleine et à Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, elle s'est déroulée sous le péristyle entièrement décoré de tentures rouges. A Saint-Augustin, à Saint-Sulpice et dans quelques autres églises, elle a traversé simplement le parvis, au milieu duquel un reposoir avait été élevé.

A Saint-Cloud, l'on redoutait des incidents. Les organes socialistes avaient engagé les églantinards à descendre dans la rue et des affiches signées « des commerçants catholiques », dûes tout simplement à des francs-maçons, supplaient le maire d'interdire la procession extérieure. Les catholiques ne se sont pas laissé intimider et c'est en foule qu'ils ont assisté à la procession. Deux cent cinquante manifestants qui avaient arboré l'insigne rouge ont pris le sage parti de se taire. La cérémonie s'est déroulée sans incidents. Ajoutons que de nombreuses forces de police étaient venues pour assurer le service d'ordre.

A ANGERS

Angers, 17 juin. — Le maire d'Angers a pris un arrêté réglementant les processions et défendant d'avoir des cannes, de sortir des bannières syndicales et de chanter dans les rues d'autres chants que les chants liturgiques.

Les processions ont eu lieu ce matin à Angers sans incident.

Le Concours de Véhicules industriels Paris-Tourcoing

L'EXPOSITION DES VÉHICULES

(DERNIÈRE JOURNÉE)

L'exposition temporaire des véhicules industriels automobiles ayant pris part au concours Paris-Tourcoing et qui a eu lieu dans le palais des concours temporaires à l'Exposition de Tourcoing, a fermé ses portes dimanche après avoir reçu la visite toute la journée d'une foule de visiteurs que la vue des omnibus, voitures de livraison et camions automobiles a vivement intéressés.

Et dans cette foule qui, depuis le matin jusqu'au soir, a défilé devant les « poids lourds » les propos les plus divers furent échangés : les industriels interrogeant et questionnant les constructeurs, les simples curieux se contentant d'admirer ces merveilles de mécanique qui vont peut-être, d'ici quelques années, transformer notre vie industrielle, tous se retirant profondément impressionnés, persuadés que l'avenir appartient aux moyens de transports automobiles et que la manifestation organisée par l'Automobile-Club du Nord et qui vient de se terminer aussi brillamment qu'elle avait commencé allait être féconde en résultats pratiques.

Avant de clôturer

Pour terminer cette chronique signalons une dernière fois le succès très légitime remporté par les avants-trains Latil qui ont été les lauréats du concours Paris-Tourcoing et vont vraisemblablement s'implanter dans notre région, car nos industriels, en gens pratiques ont compris tous les avantages qu'offrait ce système et que nous avons décrits ici. L'avant-train Latil qui permet de transformer les voitures à chevaux est applicable à toutes les formes de véhicules et pour tous les genres de transports : voitures de livraison, petits et gros camions, voitures laitières, omnibus, etc., son prix d'achat et son prix d'entretien sont peu élevés... Bref, tous les avantages à la fois. L'un des camions Latil devant séjourner encore une dizaine de jours dans la région, les industriels et négociants désireux de le mettre à l'essai, peuvent écrire à M. Lebourgeois, 10, Grand'Place, à Lille.

LES GRÈVES

Chez les maçons

A ROUBAIX

L'entente ne s'est pas encore faite entre patrons et ouvriers. Nous avons annoncé, hier, que les entrepreneurs de maçonnerie avaient consenti à accorder à leurs ouvriers, une augmentation de 5 p. c., soit deux centimes à l'heure ou 20 centimes environ par jour.

D'une note qui nous est communiquée par le Syndicat des ouvriers maçons de Roubaix et environs il ressort que les grévistes n'acceptent pas cette augmentation qu'ils trouvent notoirement insuffisante et considèrent comme une aumône. Ils sont décidés à continuer la grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu complète satisfaction.

A l'usine de Fives

La grève des ouvriers de l'usine de Fives est entrée dans une nouvelle phase et, il semble bien que le conflit touche à sa fin. En effet, les grévistes ont obtenu une demi-satisfaction. On sait qu'ils demandaient la réintégration de l'ouvrier Cadix, congédié, et le renvoi du chef d'atelier Bordes. Le directeur de l'usine, d'accord avec le délégué du Conseil d'administration de la Compagnie de Fives-Lille, consent à reprendre l'ouvrier Cadix, avec une mise à pied de huit jours, pour malfaçons, mais il refuse absolument de renvoyer le chef d'atelier Bordes.

Cette réponse a été portée à la connaissance des grévistes. Ils ont décidé de continuer la grève tant que le chef d'atelier Bordes ne sera pas congédié. On espère cependant qu'ils ne persisteront pas longtemps à réclamer ce renvoi ; plusieurs ouvriers ont déjà manifesté l'intention de reprendre le travail mardi.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES VOLS NOCTURNES

Un cambriolage dans une teinturerie-apprêt. Dix pièces de tissu enlevées

La bande de malfaiteurs qui, la semaine dernière, a volé une trentaine de bobines de laine dans un magasin de la Société Anonyme de Peignage, rue du Fort, continue ses exploits. Il semble bien, en effet, qu'on doive mettre à son actif le cambriolage que nous allons relater, car la façon d'opérer est identique de part et d'autre.

Dimanche matin, à la première heure, un garde du square Pierre Catteau, M. Emile Desplanque, s'aperçut, en venant prendre son service, qu'un grand carreau de vitre avait été brisé au dépôt de matériel, situé à l'entrée du jardin donnant sur la rue des Fleurs. Il y entra et constata que deux échelles avaient disparu.

Le garde fit aussitôt une ronde dans le square avec l'espoir de les retrouver. Son attente ne fut pas déçue : bientôt M. Desplanque découvrait les deux échelles qui étaient appliquées contre le mur de clôture séparant le square de la teinturerie-apprêt de M. Ernoult-Bayart, rue du Grand-Chemin.

Il n'y avait pas de doute, des voleurs s'étaient rendus dans cette usine en passant par le jardin Pierre Catteau, dont ils avaient emprunté sans plus de façon le matériel. M. Six, directeur de la teinturerie, fut informé. Il constata que les malfaiteurs s'étaient rendus sur les nefs de l'établissement au moyen des échelles, qu'ils avaient ouvert une tabatière et qu'ils étaient descendus sur un métier venant à hauteur des nefs. Après avoir traversé les ateliers, ils s'étaient rendus dans le magasin, où ils avaient dérobé huit à dix pièces de tissu pour robes. On ne sera fixé d'une façon exacte sur l'importance du vol que lundi matin, le personnel de l'usine étant absent le dimanche.

La police a ouvert une enquête.

UNE MANIFESTATION SYMPATHIQUE EN L'HONNEUR DE M. LENNE, CHEF DE GARE DE ROUBAIX-WATTRELOS. — Dimanche après-midi, à cinq heures, le personnel de la gare s'est rendu chez M. Lenne, chef de gare de Roubaix-Wattrelos, pour lui offrir un magnifique bronze, « Paix et Progrès », à l'occasion de la médaille d'honneur du travail qui lui a été conférée le 4 juin.

En présentant ce souvenir, M. Delincourt, receveur, s'est fait en excellents termes, l'interprète des sentiments de tous. Après avoir mis en relief, les bons services rendus à la Compagnie du Nord, par M. Lenne, il a rappelé l'estime et la sympathie dont le nouveau décoré jouit de la part de tous ceux qui le connaissent. Des applaudissements chaleureux ont salué la fin de ce charmant discours.

Bien que très ému, M. Lenne a répondu avec beaucoup d'à-propos, remerciant sincèrement les employés de la gare, de cette délicate attention, dont il conserverait le meilleur souvenir ; expliquant qu'il n'avait toujours eu qu'un but : faire son devoir en restant dans les meilleurs termes avec son personnel sur lequel il est certain de toujours pouvoir compter.

Après avoir chanté un vigoureux vivat, le personnel de la gare, s'est réuni quelques heures plus tard, en un banquet tout fraternel. Le soir à dix heures, un joli feu d'artifice a été tiré place de la Gare, par les soins de M. Léon Marquant.

UN PENDU DANS UN GARNI. — Dimanche soir, vers cinq heures et demie, une locataire de l'estaminet tenu par M. Emile Delobel, à l'angle des rues Daubenton et Philippe Lebon, s'étonnant de ne pas avoir vu, depuis la veille au soir, son voisin de palier, Louis Heman, ouvrier moulleur, ouvrit la porte entrebâillée de la chambre occupée par ce dernier. Elle recula d'épouvante en apercevant le malheureux pendu au pied de son lit.

Le cabaretier fut informé aussitôt, mais, déjà, le corps était froid et rigide. M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé aux constatations légales et a fait transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu.

Louis Heman était âgé de 44 ans, il travaillait à la fonderie de M. César Duyck, rue des Fondeurs. Divorcé une première fois, il s'était remarié, mais cette seconde union n'avait pas été plus heureuse que la première et il vivait seul en garni depuis environ un an. Ce malheureux avait de fâcheuses habitudes d'intempérance et c'est pour ce motif qu'il avait été congédié pour une semaine de son atelier. Il se sera donné la mort dans un moment d'oubli, car, jamais, il n'avait manifesté cette intention.

L'ACCIDENT DE LA RUE DE FLANDRE. — La petite Elisa Verstelst, qui a été renversée, samedi, par une voiture et grièvement blessée au moment où elle sortait de l'école maternelle de la rue de Flandre, est toujours dans un état des plus inquiétants. Dimanche soir, elle a été prise d'une violente fièvre qui fait craindre une issue fatale.

UN EMPLOYÉ DE TRAMWAY BLESSÉ PENDANT UNE MANŒUVRE. — M. Fernand Josse, conducteur de tramway, âgé de 23 ans, était occupé, dimanche après-midi, vers trois heures et demie, à une manœuvre sur la Grand'Place. Il ne vit pas arriver un tramway qui le tamponna et le jeta sur le côté.

Relevé aussitôt par ses camarades témoins de l'accident, le conducteur fut conduit dans le kiosque, où il reçut les soins de M. Boinay, pharmacien à Lille, 26, rue des Stations, qui se trouvait justement à cet endroit. M. Josse portait à la cuisse gauche une blessure qui, heureusement, n'est pas grave. Il a été reconduit en tramway à son domicile, à Tourcoing, 22, rue de la Fonderie.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles relatifs aux taxes municipales établies en remplacement des droits d'octroi sur les billards, cercles, voitures, chevaux, voitures automobiles et vélocipèdes à moteur mécanique sont mis en recouvrement à partir de ce jour.

L'IVRESSE. — Un malheureux trouvé en état d'ivresse, dimanche, Grande-Rue, a été conduit au dépôt central de police. C'est un journalier, Pierre Dobie, âgé de 64 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57.

MACHINES PARLANTES « ODEON » à disques double face. Puissance, harmonie, durée. Reproduction absolument naturelle de la voix, Maison **SCREPEL**, 138 bis, Grande-Rue. 915-5

DOCTEUR MONTAIGNE, Dentiste, 46, rue de la Gare, Roubaix. Extractions des dents sans douleur. Pose de dentiers en tous genres, 2 à 6 h. 3999

ENTERREMENTS DU LUNDI 18 JUIN 1906. — Mme Louis Cassette née Pauline Vandenbeck, neuf heures et demie, église Saint-Antoine-de-Padoue. — Mlle Marguerite Toutemonde, dix heures et demie, église Saint-Martin. — M. Charles Vandoorselaere, neuf heures et demie, église Saint-Martin.

OFFICE DU MÊME JOUR. — M. Edouard Decetmay, neuf heures et demie, église Saint-Sépulcre.

CROIX

Une voiture tamponnée par le tramway. — Un accident s'est produit dimanche vers deux heures de l'après-midi à l'intersection de la rue de la Chasse et de la Grand'Rue, près de l'église Saint-Martin. Un marchand de charbons, M. Henri Parmekouke, demeurant rue Voltaire, 31, sortait avec sa voiture de la rue de la Chasse pour se diriger vers le contour Saint-Martin. Un tramway descendait de Roubaix, mais M. Parmekouke s'imaginant qu'il stationnerait à l'arrêt facultatif, crut avoir le temps de traverser la Grand'Rue. Malheureusement le tramway ne s'arrêta pas, n'ayant aucun voyageur à descendre ni à prendre et une collision se produisit.

La voiture fut en partie détériorée et le conducteur projeté violemment sur le sol. On le releva pour le transporter à la pharmacie Toussaint où des soins lui furent donnés. M. Parmekouke avait eu l'épaule froissée dans sa chute, les mains contusionnées et il ressentait en outre des douleurs aux jambes. Jusqu'à présent, ces blessures ne paraissent pas devoir entraîner une longue incapacité de travail. Après avoir été pansé, le marchand a été reconduit à son domicile.

UN REPOSOIR INCENDIÉ. — La procession de la Fête-Dieu qui a eu lieu dimanche dans la propriété de M. Prouvost-Dehau a été troublée par un accident peu tragique heureusement. Un des deux reposoirs élevés pour la circonstance a soudain pris feu. Personne n'a été blessé. Les dégâts sont peu importants. On trouvera d'autre part la relation de cet incendie.

RÉCOMPENSES. — Trois médailles en vermeil, d'une valeur de 30 francs, viennent d'être accordées par le Conseil général à la *Patriote de Croix*, à la société de tir les *Carabiniers* et à la *Revanche*, société de tir.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Leny Charles, 26 ans, ouvrier teinturier, rue de Lille, en faisant fonctionner le barillet de son métier à similiser, à la blanchisserie Gros, a glissé et a été atteint par la barre de bois qu'il tenait à la main ; il en est résulté une contusion de la face dorsale du pied gauche. Huit jours de repos ; docteur Butin.

LANNOY

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Lardé et Duguaquié, tourneurs en bois, un ouvrier, M. Hilarion Despinoy, s'est blessé à l'index gauche en travaillant. Il a reçu les soins d'un médecin.

FLERS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un maître-brasseur, M. Edouard Seulin, 43 ans, au service de la brasserie des Trois-Villes, a été blessé au bras droit par la chute d'une battens. Dix à douze jours de repos.

CRUSON

ACCIDENT DE VOITURE. — Hier matin vers dix heures, un manœuvre de maçon, M. Charles Lemarre, de Chéreng, travaillant pour le compte de M. Gaston Soufflet, conduisait une charrette à bras chargée de briques, quand tout à coup le véhicule culbuta, entraînant l'ouvrier. Lemarre, en tombant, a reçu des contusions à la tête aux bras et à la cuisse. Il a été relevé et soigné par M. Louis Prouvost, maçon à Baisieux.

ASCQ

Déraillement d'un train de marchandises. — Un accident purement matériel s'est produit la nuit dernière sur la ligne du chemin de fer de Baisieux à Lille, un peu au-delà de la gare d'Ascq. Le train de marchandises 6929 avait quitté la gare frontière à l'heure réglementaire, vers dix heures et se dirigeait à une allure normale vers Fives. A son passage à la barrière d'Annappes, M. Boorde, le cantonnier chargé du service de nuit fit manœuvrer précipitamment l'aiguille au lieu du disque, de sorte que le train se trouvait engagé sur la voie accessoire. Lorsque l'employé s'aperçut de son erreur, il voulut faire fonctionner le levier, mais cette manœuvre intempestive fit dérailler trois wagons du milieu du convoi, qui roulèrent sur le ballast. Sous le choc les fourgons subirent de sérieuses avaries.

Par suite de cet accident, le train 6929 a subi un retard de plus de quatre heures. Les trains de voyageurs en partance pour Lille et la Belgique ont pu franchir la gare à contre-voie sans encombre.

Le personnel de la gare est resté en permanence toute la nuit sous la direction de son chef afin de réorganiser la circulation.

SAILLY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire dimanche après-midi, à trois heures, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Delodalle, maire. Un seul conseiller était absent : M. Delabassée qui s'était excusé.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté.

Comptes administratifs du Bureau de bienfaisance. — Exercice définitif de 1905 : recettes, 1,533 fr. 45 ; dépenses, 1419 fr. 25, soit un excédent de 114 fr. 20 auquel il faut joindre le reliquat de l'exercice précédent, 91 fr. 60, ce qui donne un total de 205 fr., lequel constitue les recettes du budget additionnel de 1906. Ce dernier comprend au même chapitre une subvention communale de 100 francs. Il y a donc en recettes pour cet exercice 305 fr. qui sont l'équivalent des dépenses. — Le budget primitif de 1906 s'équilibre en recettes et dépenses par la somme de 1297 fr. 10.

Comptes et budgets communaux. — Compte administratif de 1905 : recettes, 13,209 fr. 99 ; dépenses, 13,081 fr. 69 ; excédent de recettes, 128 fr. 35, somme à laquelle il faut ajouter le reliquat de l'exercice de 1904, 2,042 fr. 60, soit un crédit de 2,171 fr. 95 à reporter aux recettes du budget additionnel de 1906.

Ce dernier est constitué, en plus du reliquat précité, de différents crédits. Le total en dépenses et recettes atteint le chiffre de 2,661 fr. 95. Mais il y a lieu d'ajouter aux chapitres de ce budget, les montants de deux emprunts l'un de 800 fr., et l'autre de 29,000 fr., lesquels, on le verra plus loin, ont été votés par l'assemblée.

Le budget primitif de 1907 porte en recettes et en dépenses, la somme de 12,720 fr. 05.

— Le Conseil vote un emprunt de 800 francs pour acquitter une dette envers les Sœurs de l'Enfant-Jésus qui enseignaient auparavant à l'école des jeunes filles.

L'allocation au desservant. — M. l'abbé Delefils demande le maintien, en faveur de M. l'abbé Rembry, curé de la paroisse, de la subvention de 200 francs qui lui est allouée annuellement. Il est juste et légitime, dit-il, que le desservant qui rend beaucoup de services à la population soit aidé au même titre que d'autres fonctionnaires de la commune, d'autant plus que la loi de séparation lui a supprimé son traitement.

M. l'abbé Delefils dit que cette allocation de 200 fr. pourrait être constituée en partie avec les 96 fr. revenant à la commune dans la première répartition des 4,000,000 de francs désaffectés de l'ancien budget des Cultes.

« Des adversaires de ma proposition pourraient invoquer que des souscriptions en faveur de l'Eglise ont été faites récemment à Sailly, comme ailleurs. Mais je tiens de source sûre que le produit de ces quêtes était destiné à l'archevêché ; celui-ci aura à en faire une juste répartition entre les cures qui auront le plus besoin d'être secourus. »

M. Deberghes combat cette proposition.

M. le Maire. — Quoique M. l'abbé Rembry ne se soit pas toujours montré sympathique à l'égard de l'Administration municipale, je suis partisan de lui conserver le subside pour les raisons qu'a fait valoir notre honorable collègue, M. l'abbé Delefils. En effet, je ne vois pas pourquoi, examinant la chose en toute impartialité d'esprit, nous refuserions une rétribution à M. le Curé qui sert la population en apprenant le catéchisme aux jeunes enfants et en leur inculquant une bonne éducation, alors que nous rénumérons pour leurs services le chef de la fanfare *La Renaissance* et l'instituteur.

Plusieurs conseillers se montrant hostiles au maintien de l'allocation, M. l'abbé Delefils demande de procéder au vote. Il en est ainsi ordonné. Le subside est supprimé par six voix contre cinq.

M. l'abbé Delefils. — La majorité se refusant à subventionner M. l'abbé Rembry, je déclare ne pas approuver les budgets portant d'autres allocations personnelles et j'invite le Conseil à ne pas accepter la somme de 96 francs, part de la commune dans la répartition des 4,000,000 de fonds d'Etat.

Seuls, MM. Desmettre et Duvilliez imitent l'exemple de M. l'abbé Delefils.

M. l'abbé Delefils demande s'il n'y aurait pas possibilité de substituer à un livre d'histoire enseigné actuellement à l'école des garçons, un autre ouvrage. Il prie M. Jean Deledalle de lui permettre de poser la question à M. Sailly, secrétaire de la Mairie, qui est en même temps l'instituteur.

M. le Maire. — Je n'y vois pas d'inconvénient.

M. Sailly explique que ce livre est en usage ici depuis six ans, qu'il a été choisi par lui et par ses collègues du canton et ce choix approuvé par M. l'inspecteur primaire. Puis il ajoute : Je ne puis pas vous répondre autre chose dans cette enceinte où je n'ai pas le droit de parole. Aussi je m'étonne beaucoup que vous m'adressiez, ici, semblable question.

M. l'abbé Delefils. — Ce n'est pas de vous, ni de vos collègues ou supérieurs ou encore de l'auteur que je me plains, mais de la composition du livre. Et je n'approuverai pas non plus le budget primitif de 1907 qui porte un crédit pour les fournitures classiques.

M. le Maire. — Nous examinerons ce livre.

La construction d'une nouvelle école pour les jeunes filles. — M. Buhrer, architecte à Roubaix, qui avait été chargé d'établir un projet, donne connaissance de ses plans et devis. La dépense prévue est de 32,041 fr. 16, tant pour le bâtiment que pour le mobilier des deux classes. Le terrain, d'autre part, coûte 2,500 francs. La dépense totale serait donc de 34,541 fr. 16. Or, la Préfecture a fixé pour la création de cette école le chiffre maximum de 28,000 francs.

Après discussion, le Conseil décide de renvoyer le projet de M. Buhrer à la Commission spéciale. Toutefois, il vote un emprunt de 28,000 francs pour la construction de l'école.

La séance est ensuite levée.

TOUFFLERS

LA DUCASSE. — Favorisée par une température printanière, la journée de dimanche a été un véritable succès. Les étrangers ont afflué et l'animation a été très grande jusqu'à une heure tardive.

Nous saisissons l'occasion qui nous est présentée d'offrir à nos lecteurs, dans des conditions tout à fait exceptionnelles, une magnifique Sphère Terrestre d'un mètre de circonférence, montée avec inclinaison sur beau pied en métal bronzé, très ornementé.

Cette Sphère est tirée en douze couleurs, avec divisions coloriées par Etat, et très à jour des nouveautés géographiques.

Elle vous sera expédiée, franco de tous frais, pour la somme de 15 fr.

Une sphère est visible au Bureau du Journal. 4320

BLANKENBERGHE A louer, août et septembre, belle villa garnie. Digue de mer, meilleure situation. 15 lits. Electricité, gaz, eaux à tous les étages. S'adresser, 127, digue de Mer, Blankenberghe. 4337

TOURCOING

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

L'organisation de la section d'art moderne. — Le salon de sculpture et d'objets d'art. — La tombola. — Une heureuse innovation

Le Comité de la Section d'art moderne s'est réuni au Palais des Beaux-Arts, samedi dans la soirée. M. Masure-Six, président du Comité d'organisation, présidait la séance. Etaient présents : M. Pontignac-Devillars, vice-président ; M. Ch. Bourgeois, secrétaire, M. H. Jacquet, secrétaire de la section d'art moderne, M. C. Buffin, A. Desplanques E. Desurmont, Deverny-Screpel, G. Duvillier-Motte, Engrand, Lothée, G. Mariage, E. Mulliez, E. Prouvost.

M. Masure a ouvert la séance en rendant compte du brillant résultat obtenu parmi les artistes français et étrangers qui de partout ont envoyé leur adhésion. Les maîtres les plus réputés feront parvenir de leurs œuvres et, dès maintenant, malgré l'immense emplacement développant environ 600 mètres de cimaise, que la ville de Tourcoing a mis à la disposition du Comité, l'on n'accepte plus les retardataires sollicitant une admission. C'est donc une exposition comme il n'y en a guère eu souvent en province qui s'annonce dans notre ville, si l'on songe que tous les artistes invités par le Comité d'organisation ont au moins cinq Salons à Paris.

Le Salon de sculpture et d'objets d'art présentera une disposition des plus remarquables grâce à un très heureux arrangement. Les statues seront groupées dans un même hall et le Comité a pu obtenir pour garnir les murs de ce salon des tapisseries de première valeur des Gobelins, d'Aubusson ou de Beauvais, d'après les cartons des célèbres maîtres Dubuffe, Audran et Monnayer.

Le Comité a ensuite arrêté le règlement de tombola qui présentera, elle aussi, un intérêt nouveau. Le tirage se fera par série. Le premier tirage se composant de 5,000 billets. Les gagnants toucheront leur lot en espèces, avec obligation d'acheter une œuvre quelconque exposée dans la section d'art moderne, soit tableau, statue ou objet d'art. Ils pourront, à leur gré, renchérir sur la somme s'ils désirent un objet de valeur supérieure à leur lot. Ces lots seront : le 1er de 2,000 francs, le 2e, de 1,200 fr., le 3e, de 800 fr., le 4e, de 500 fr., le 5e, de 300 fr., le 6e, de 200 francs. C'est là une innovation des plus heureuses en ce sens qu'elle met tous les artistes sur un pied d'égalité absolue pour la vente et qu'elle permet aux gagnants de choisir selon leur goût et leurs préférences à tous points de vue.

Le Comité a encore envisagé la question des abonnements, des prix d'entrée, de l'organisation d'un vernissage et de jours de gala.

Bref, c'est un véritable Salon que va posséder Tourcoing pendant plusieurs mois et un Salon composé d'œuvres triées sur le volet. A côté de la Section d'art rétrospectif où les travaux ne sont pas moins poussés très activement pour nous faire admirer les plus purs chefs d'œuvres des anciens maîtres, la Section d'art moderne promet d'être brillante et cette année comptera dans le monde des arts comme celle d'un événement où viendront tous les amis du beau.

A L'EXPOSITION

La foule. — Les concerts. — Les attractions

La journée de dimanche, avec un soleil radieux et sa température douce, succédant à une longue période de pluies et de froid a été un véritable succès pour l'Exposition.

Pendant toute l'après-midi, ce fut dans la plaine du Halot, un défilé ininterrompu de visiteurs. Voitures, tramways, automobiles, amenaient à l'entrée du pont hydraulique du canal, de nombreux curieux. Les pavillons ont regorgé de monde. Dans certains stands, on s'écrasait littéralement.

Les attractions ont obtenu un très vif succès. Les brasseries et pavillons de dégustation ont vu une nombreuse clientèle s'asseoir à leurs tables. Autour des kiosques, les amateurs de musique s'en sont donné à cœur joie. En effet, de trois à six heures et demie, les sociétés se sont succédées et ont donné des auditions, quelques-unes très remarquables.

Le soir, l'animation a été aussi grande, les fontaines lumineuses, les projections du phare du palais des industries textiles ont obtenu un vif succès. La représentation du Kursaal a été très suivie.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — La rédaction du « Journal de Roubaix » au complet, s'est rendue, dimanche vers midi, rue Louis-Leloir, au domicile particulier de M. J. Petit-Leduc, secrétaire de la Chambre de Commerce pour le féliciter de sa récente promotion au grade d'officier d'Académie.

M. A. Messiaen, secrétaire de la rédaction, se faisant l'interprète de tous, a dit en termes discrets et appropriés combien la nouvelle de la distinction accordée par le gouvernement à M. Petit-Leduc avait été accueillie avec joie par le directeur et tout le personnel du « Journal de Roubaix » dont M. Petit-Leduc est, depuis de longues années, le collaborateur talentueux, assidu et dévoué.

M. A. Messiaen a remis ensuite à M. J. Petit-Leduc, de superbes palmes en brillants.

M. J. Petit-Leduc s'est déclaré très touché de cette marque de sympathie de tous ses confrères et a rappelé par quelques mots émus de quel étroit attachement il était lié au « Journal de Roubaix » et à son directeur, qui ne lui ont jamais ménagé l'affection dans la joie comme dans la douleur.

La réunion, tout intime, a été empreinte de la plus sincère cordialité.

LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE. — On nous communique la note suivante :

« Pour la régularité des comptes, les personnes qui ont encore des listes de souscription sont instamment priées de les retourner, même en blanc, au trésorier de la Commission des récompenses, 38, place Thiers.

» Les fournisseurs qui ont livré des prix à la même Commission peuvent envoyer leurs factures à la même adresse ; elles leur seront payées, dès quelles auront été certifiées conformes par le secrétaire. »

UN MÉDAILLÉ DE LA MUTUALITÉ. — La société de Saint-Paul, établie chez M. Lepers, au café du *Vert-Baudet*, rue de Paris, réunie en assemblée générale, fêtait, dimanche, au grand complet, un médaillé, le secrétaire de la mutualité de la maison François Masurel, M. Alphonse Duforeau, exerçant les fonctions de secrétaire depuis plus de quinze ans, à titre d'employé et qui a obtenu la médaille d'argent.

M. le président, en termes émus a offert, au nom des sociétaires, deux jolis vases et a prononcé quelques paroles à l'éloge de « l'un des meilleurs soutiens de la société. »

Après un vivat enthousiaste, M. Duforeau prit la parole et en termes émus a remercié ses camarades de leur marque de sympathie.

Les vins d'honneur furent versés et la fête continua par des chants, assez tard dans la soirée.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — M. Mahieu, commis à Tourcoing, est nommé commis sédentaire ligne du Nord.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Un congé d'un mois, à dater du 1er juin 1906, a été accordé sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Vey, professeur, chargé de cours de seconde au Lycée.

CONFÉRENCE SUR LES JARDINS OUVRIERS. — Nous rappelons que c'est ce soir à huit heures que M. l'abbé Thellier de Poncheville, fera, dans la salle